



FORMATION DES ÉLUS DES COMITÉS SOCIAUX TERRITORIAUX

OBJECTIF DE LA FORMATION

Maîtrisez le rôle, les attributions et le fonctionnement du Comité Social Territorial

PROGRAMME

LE CS ET LA F3SCT : NOUVELLE INSTANCE

- ▶ Le dialogue social dans la fonction publique
- ▶ Missions et compétences du CS
- ▶ Rôle, fonctionnement et mission de la F3SCT

CADRE JURIDIQUE ET OBLIGATIONS

- ▶ Le contexte réglementaire, obligation et responsabilité
- ▶ Les acteurs de prévention
- ▶ Les registres et documents de prévention
- ▶ Les formations obligatoires

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES

- ▶ Prévention : définition & notions importantes
- ▶ Les risques professionnels

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL (SUR 5 JOURS / MODULE COMPLÉMENTAIRE)

- ▶ Le DUERP & l'évaluation des risques
- ▶ La visite de site
- ▶ Le maintien dans l'emploi
- ▶ L'analyse des accidents de travail

TARIFS

INTRA

De 1 à 20 participants

Elus du CST - À partir de 2 500 € net de taxe
Membre de la F3SCT ou Elus du CST en l'absence de F3SCT - À partir de 3 000 € net de taxe
Module complémentaire - À partir de 1 800 € net de taxe

INTER

Elus du CST - 200 € net de taxe / participant
Membre de la F3SCT ou Elus du CST en l'absence de F3SCT - 300 € net de taxe / participant
Module complémentaire - 150 € net de taxe / participant



DURÉE

Elus du CST : 21 heures (3 jours)
Membre de la F3SCT ou Elus du CST en l'absence de F3SCT : 35 heures (5 jours)
Module complémentaire : 14 heures (2 jours)



PUBLIC

Cette formation s'adresse aux représentants du personnel titulaires et suppléants des comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.



MODALITÉ

Présentiel



MODALITÉ D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis repose sur une auto-évaluation, un questionnaire et une feuille de présence.

La validation des acquis est complétée par des questionnaires, des tests d'évaluations, des mises en situations et des jeux pédagogiques.

Une attestation de formation est délivrée à l'issue de la formation.



MODALITÉ DE SANCTION

Attestation de formation



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- La formation s'appuie sur une combinaison d'apports théoriques du formateur, de réflexions de groupe et d'échanges avec les participants.
- Des cas concrets sont utilisés pour illustrer les notions abordées et faciliter leur mise en application dans des situations professionnelles réelles.
- Des mises en situation, des questionnaires, des tests d'évaluation et des jeux pédagogiques complètent les séquences afin de favoriser l'appropriation des connaissances.



L'AVANTAGE LD FORMATION & CONSEIL

- Votre formateur vous accompagne tout au long de votre mandat pour vous aider à mettre en pratique les acquis de la formation.
- Repartez avec de nombreuses ressources pratiques pour préparer vos réunions et structurer votre action.
- Accédez à une application de révision pour consolider vos connaissances à votre rythme.

ADMISSION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inter : Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire. Le délai de réponse à la demande de devis est de 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire. La formation est programmée aux dates et lieux définis lors de l'inscription.
- Intra : Le délai de réponse à la demande de devis est de 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire. La formation est réalisée aux dates et lieux convenus. Un délai d'au moins 15 jours est nécessaire pour organiser la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Un support de cours est remis aux participants par voie dématérialisée.
- Des guides sont également fournis afin de compléter les apports de la formation et de faciliter l'appropriation des contenus.
- En distanciel, la formation est assurée via visioconférence avec assistance technique et pédagogique dédiée.

ACCESSIBILITÉ ET ACCÈS HANDICAP

- ▶ En cas de besoin spécifique ou d'obstacle identifié, il est possible de contacter le référent handicap et inclusion à l'adresse suivante : inclusion@ldformationconseil.com.
- ▶ Chez LD Formation Conseil, nous nous engageons à rendre nos formations accessibles à toutes et tous. Nous mettons tout en œuvre pour permettre aux personnes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés de participer pleinement à nos programmes.
- ▶ Si vous rencontrez un obstacle ou avez besoin d'un aménagement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap et inclusion à l'adresse suivante :
- ▶ Référent handicap et inclusion : inclusion@ldformationconseil.com

PROFIL DU FORMATEUR

- ▶ Formation animée par Davy LOONES, juriste en droit public, formateur-consultant en dialogue social et en santé, sécurité et conditions de travail. Titulaire d'un double master en droit public et en administration publique ainsi que d'une maîtrise en science politique, il accompagne les représentants du personnel dans la compréhension de leurs missions et l'exercice de leur mandat. Son approche associe repères juridiques accessibles, situations concrètes et outils pratiques adaptés aux réalités de la fonction publique.

SERVICES NUMÉRIQUES INCLUS

- ▶ Espace apprenant en ligne pour retrouver les informations et ressources liées à la formation.
- ▶ Espace client en ligne pour suivre les dossiers et documents de formation.

AVANTAGE FORMATION CSE

- ▶ En suivant une formation éligible, votre CSE bénéficie de l'avantage commercial précisé dans le devis.
- ▶ Plateforme Avantage CSE - Accès offert au CSE
- ▶ Agora Connect - Six mois offerts après une formation SSCT éligible en intra
- ▶ Services Agora CSE - 25 % de réduction sur une première commande
- ▶ L'offre applicable est précisée dans le devis.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

En cours de consolidation

TAUX DE SATISFACTION

Indicateurs calculés sur les 24 derniers mois.